



LE MAGAZINE
DE LA COMMUNE
DE **MILHAUD**

Penser notre cadre de vie

Actualités municipales

La propreté, l'affaire
de chaque milhaudois P.12

Vie associative

Théâtre de prévention avec
Alcool Assistance P.28

Agenda

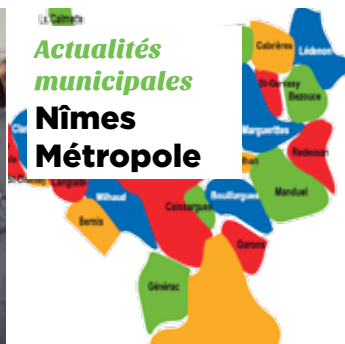
En mai la fête
du blé dur P.6

 MILHAUD

Sommaire



Actualités municipales
La CCI visite Milhaud



Actualités municipales
Nîmes Métropole

Conseils municipaux
Milhaud en Question
Agenda

Libre expression
Actualités municipales
Coup d'oeil dans le rétro
DOSSIER PLU et la garrigue
La vie des associations

P.04
P.07
P.10
P.11
P.12
P.20
P.25
P.28



Actualités municipales
Le tripot de Milhaud



Actualités municipales
Prévention des risques inondations



Dossier
Urbanisme, « penser notre cadre de vie »



Evènements phares
L'opéra de 4 sous par la Cie C'est Maintenant

Infos utiles

Mairie : 04 66 74 22 88
Police Municipale : 04 66 74 36 95
CCAS : 04 66 74 61 83
Centre Socio Culturel : 04 66 74 32 47
École Maternelle : 04 66 74 25 54
École Primaire : 04 66 74 22 79
Bibliothèque Municipale : 04 66 74 16 85
Lycée Geneviève De Gaulle Anthoiz : 04 66 74 62 10
Crèche / Halte-Garderie : 04 66 74 38 28
Gendarmerie Bernis : 17 ou 04 66 71 39 10
Sapeurs Pompiers : 18 ou 04 66 63 36 00
SAMU : 15
TANGO Bus N° Indigo : 0820 22 30 30 (0.09 € TTC/mn)



MILHAUD

M. LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MILHAUD

Directeur de la publication :

Jean-Luc Descloux

Rédacteurs en chef : Les élus de la commune

Mairie de Milhaud

1 rue Pierre Guérin - CS 40001

30540 MILHAUD

Tél. : 04 66 74 22 88

Fax : 04 66 74 11 94

www.ville-milhaud.fr

Crédit photo couverture : 6franc6

Conception - réalisation - conseil éditorial :

Barcelona & co - 8, rue de Berne

30000 Nîmes

www.barcelona-co.fr

Edito

du maire



“ ...Je rêve à ce que 2015 pourrait être : plus respectueux, plus généreux et plus juste où chacun devrait avoir sa place. Construisons un Milhaud plus beau, plus dynamique, plus solidaire et plus accueillant... ”

En vous adressant mes vœux pour cette nouvelle année, je tiens également à vous réaffirmer mon engagement total et mon enthousiasme pour la mission que vous m'avez confiée et ma fierté de vous représenter. Je ne manque pas de promouvoir notre commune au sein de Nîmes Métropole dont j'occupe une vice-présidence et auprès des structures départementales, régionales et d'État.

Les efforts de notre équipe municipale ne failliront pas en 2015. Nous poursuivrons la mise en œuvre des réformes et des créations promises dans notre programme en matière de sécurité, de solidarité, d'urbanisme, de l'enfance et de la scolarité, de la culture et du sport. Tout ceci dans un souci de rigueur financière et en parfaite transparence. L'ensemble des élus se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2015.

Avec votre aide, celle du personnel municipal et des associations, nous réussirons tous ensemble à porter plus haut et plus fort les couleurs de Milhaud.

En ce début d'année, comme beaucoup d'entre nous, je rêve à ce que 2015 pourrait être : plus respectueux, plus généreux et plus juste où chacun devrait avoir sa place. Avançons tous dans la construction d'un Milhaud plus beau, plus dynamique, plus solidaire et plus accueillant.

Ensemble, nous ferons évoluer les choses, nous continuerons à vous donner la parole afin de faire de chacun un acteur de notre commune.

Je rêve de cette construction pour apporter paix et sérénité à ceux qui y vivent, mais aussi à ceux qui souffrent des blessures de notre société.

*Que 2015 soit pour chacun d'entre vous
l'année de l'équilibre et de vos plus belles réalisations
Jean-Luc Descloux*

Jean Luc Descloux



Compte rendu des conseils municipaux

Conseil du 25 septembre 2014

1-ADOPTION DE LA CHARTE GRAPHIQUE DE LA COMMUNE.

L'équipe municipale a décidé de se doter d'un nouveau logotype synthèse de son héritage et de son dynamisme qui sera utilisé sur tous les documents et communications de la commune.

2-ADOPTION D'UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL POUR FIXER LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE :

Travaux préparatoires (périodicité des séances, convocations, ordre du jour, accès aux dossiers, saisine des services municipaux, questions orales),

tenue des séances du conseil municipal (présidence, accès et tenue du public, huis clos, police de l'assemblée, quorum, pouvoirs-procurations-mandats, secrétariat de séance, personnel municipal et intervenants extérieurs), débats et votes des délibérations, comptes rendus des débats et décisions, commissions thématiques.

3-FIXATION DES TARIFS DE L'ACCUEIL DES LOISIRS SANS HÉBERGEMENT, ALSH :

Cette délibération a pour objet de simplifier la tarification précédemment adoptée. Le tarif retenu sera de 7€ la journée avec prise

en charge du repas de midi et du goûter.

4-APPROBATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE :

Cette délibération fixe notamment l'effectif maximum des élèves admissibles à la restauration scolaire pour les deux établissements.

5-APPROBATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (TAP) DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE :

Après la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, il est apparu nécessaire de procéder à certains ajustements concernant : le fonctionnement (garderie, étude surveillée, TAP) : horaires, prises en charge, encadrement, l'inscription ou éventuellement annulation, participation financière, conduites à respecter (respect des horaires, sécurité et sanctions), règles de vie en collectivité, santé, sécurité et responsabilité.

6-LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU POS EN PLU.

La procédure de modification annoncée en 2008 par la municipalité précédente, demeurait sans suite. Connaissant la date butoir fixée au 31/03/2017, il nous appartenait de la relancer en urgence. Il convient d'autre part de la mettre en concordance avec les nouvelles réglementations en matière d'urbanisme devenues prioritaires depuis 2008 (lois SRU et ALUR) et le PPRI. L'appel à un cabinet spécialisé est requis. Le coût approximatif de la procédure est de 70 000€.

7-CRÉATION D'UN COMITÉ D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT) :

La commune de Milhaud employant plus de 50 agents est dans l'obligation de créer cette structure au fonctionnement paritaire et dont les représentants ont un mandat de 4 ans.

8-CRÉATION DE POSTES DE GARDIENS DE POLICE MUNICIPALE.

Conformément aux engagements pris durant la campagne et pour répondre aux attentes de la population en matière de sécurité, le conseil municipal a décidé de la création de deux postes de policiers municipaux.

Conseil du 20 novembre 2014

1-VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE AUX COMMUNES SINISTRÉES DU GARD SUITE AUX INONDATIONS D'OCTOBRE :

Le Conseil municipal a souhaité témoigner sa solidarité aux communes sinistrées en allouant une somme de 2 500 €.

2-ADOPTION DU PRINCIPE DE RÉNOVATION ET D'EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉO-PROTECTION SUR LA COMMUNE DE MILHAUD ET SOLLICITATION D'AIDES FINANCIÈRES : FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE NÎMES MÉTROPOLE ET FONDS INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE.

Un diagnostic de sûreté a été dressé par la gendarmerie à notre demande. Il en découle

plusieurs recommandations : nombre de caméras et implantations stratégiques, renforcement de la collaboration avec la police nationale, la gendarmerie et avec le CIUPV de Nîmes Métropole (Centre Inter Urbain de Vidéo Protection).

3-BUDGET SUPPLÉMENTAIRE.

Le budget supplémentaire permet de procéder à des ajustements au budget primitif. Il a été décidé de surseoir au vote à la demande du rapporteur suite à des erreurs relevées sur les documents présentés et de reporter les débats au Conseil municipal suivant.

4-MODIFICATION DE L'ARTICLE 1 DE LA DÉLIBÉRATION RELATIVE AU LANCEMENT DE LA TRANSFORMATION DU POS EN PLU (25/11/2014).

Nous avons apporté une précision à notre texte

initial, à la demande du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Personne Publique Associée, (PPA), sur la transformation du POS en PLU, pour éviter toute contestation sur la forme et la procédure.

5-PRISE EN CONSIDÉRATION D'UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT PORTANT SUR UN ENSEMBLE IMMOBILIER RUE DU TEMPLE, EN VUE DE LA RÉALISATION DE 22 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX.

La procédure adoptée permet la création d'un périmètre d'opération afin d'éviter des recours.

6-RÉMUNÉRATION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ASSURANT DES MISSIONS PÉRI-SCOLAIRES.

La commune de Milhaud verse des indemnités aux enseignants qui effectuent des surveillances d'étude, elles sont versées mensuellement et déterminées par le grade et la fonction exercée.

Conseil du 11 décembre 2014

1-BUDGET SUPPLÉMENTAIRE.

Cette délibération remplace celle interrompue le 20 septembre 2014, suite à la transmission de données partiellement erronées, incident dû à un bug informatique. L'explication en a été apportée en préliminaire et les tableaux corrigés remis aux membres du conseil.

La délibération rappelle le sens du Budget supplémentaire : acte d'ajustement et de report.

Le budget supplémentaire intègre les résultats de l'année précédente du Compte Administratif arrêté au 30 juin, il prend un caractère prévisionnel et rectifie les dépenses et recettes en fonction des

réalités de l'exécution, introduit des opérations nouvelles.

Le budget supplémentaire est à l'équilibre.

Les points saillants par rapport au budget primitif :

Diminution de charges de gestion courante : 11 450 €

Diminution de charges financières par le non recours à un nouvel emprunt : 10 000 €

Le non recours à un nouvel emprunt au cours de l'exercice comme initialement prévu par la municipalité précédente (380 000 €) est enregistré en recettes.

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	702 022 ,33 €
011-charges à caractère général	24 559,00 €
012-charges de personnel et frais assimilés	53 528,00 €
022- dépenses imprévues	53 081,33 €
023- virement à la section d'investissement	592 304,00 €
065 -autres charges de gestion courante	- 11 450,00 €
066- charges financières	- 10 000,00 €
RECETTES	702 022 ,33 €
002-résultat de fonctionnement reporté	690 192,33 €
74 - dotations et participations	11 830,00 €
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	724 226,00 €
001-solde exécution section investissement reporté.	239 797,80 €
16-emprunts et dettes assimilées	10 000,00 €
20-immobilisations incorporelles	101 394,00 €
204-subventions d'équipement versées	102 113,00 €
21-immobilisations corporelles	1113 74,00 €
23- immobilisations en cours	159 548,00 €
RECETTES	724 226,00 €
021-Virement de la section de fonctionnement	592 304,00 €
10-Dotations, fonds divers et réservés	511 922,80 €
16-emprunts et dettes assimilés	-380 000,00 €

2-DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE.

Le débat d'orientation budgétaire permet à l'assemblée de discuter des orientations budgétaires de l'exercice et des engagements pluriannuels qui préfigurent les priorités du budget primitif. Il a lieu sans vote et dans un délai de deux mois précédant la présentation du budget primitif.

Grandes orientations pour 2015 :

garder la stabilité des 3 impôts communaux : taxes d'habitation, taxe foncière sur le bâti, taxe foncière sur le non bâti,

poursuivre le désendettement de la collectivité, maîtriser les charges de fonctionnement.

Projets 2015 :

Urbanisme : mise en œuvre de l'élaboration du PLU (qui doit être remis en mars 2017), réalisation de la halle des sports (fin 2015-début 2016), mise en chantier d'un programme de 120 logements locatifs sociaux (début 2015 - fin 2020).

Voirie et bâtiments : poursuite de l'entretien et de la rénovation de la voirie communale (requalification des réseaux), mise aux normes des bâtiments municipaux (sécurité et accessibilité).

Education, enfance, jeunesse : ajustement des moyens humains et matériels aux obligations générées par la réforme des rythmes scolaires, généralisation de l'accueil de loisirs à toutes les périodes de vacances, mise à l'étude de l'implantation d'espaces numériques scolaires (classe pilote), poursuite de la politique qualité de la restauration scolaire en faisant progresser le bio.

Culture, festivité, sport et vie associative : soutien aux principales animations avec mise à disposition des moyens municipaux aux diverses associations, ouverture à de nouvelles offres culturelles, mise en place d'une nouvelle politique des sports.

Sécurité : recrutement de 2 policiers municipaux, mise en place d'un système de vidéo-protection efficace, généralisation du dispositif « participation citoyenne » sur la commune.

Action sociale et solidarité : mise en place d'une véritable politique sociale du CCAS ouverte à tous

(personnes âgées, personnes sans ressources, demandeurs d'emploi), à l'étude des ateliers d'insertion et de lutte contre l'isolement et l'exclusion (en association avec le pôle juridique).

Espaces naturels et politique environnementale : mise en œuvre de la charte paysagère et environnementale des garrigues intercommunales, maîtrise des constructions illicites en garrigue, lutte contre les dépôts sauvages.

Affaires juridiques, emploi : maintien des permanences juridiques et emplois créées en 2014 :

point d'information juridique (PIJ), avec participation d'avocats (une fois par mois).

bureau municipal de l'emploi pour orientation et conseil en formation et en recherche.

3-CRÉATION D'UN REGROUPEMENT CONFES- SIONNEL DE SÉPULTURES AU CIMETIÈRE DE MILHAUD.

La délibération sur la création d'un regroupement confessionnel au cimetière, répond à une demande émanant de Milhaudois de confession musulmane. La municipalité a appliqué les dispositions prévues à ce titre par la circulaire ministérielle du 19 février 2008.

4-LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE DE MODIFI- CATION SIMPLIFIÉE DU POS SUR LE SECTEUR UCA DU LIEU-DIT « LES FIOTES ».

La délibération a pour objet d'autoriser la construc- tion de logements sociaux sur un terrain appartenant au patrimoine foncier communal. Une parcelle de ce terrain sera cédée à un bailleur social. Cette transaction permettra de boucler le financement de l'édification du gymnase sans recours à un emprunt et de compléter le parc de logements locatifs so- ciaux insuffisant, pénalisant à double titre la com- mune (pénalités financières, perte du droit de pré- emption).

5-FIXATION DES TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOI- SIRS SANS HÉBERGEMENT POUR L'ANNÉE 2015.

Les tarifs ont été calés en fonction du Quotient Familial

Quotient familial	Tarif à la journée	Tarif à la 1/2 journée
Inférieur à 500 euros	6,8 €	3,4 €
de 501 à 900 euros	7,2 €	3,6 €
901 à 1400 euros	7,6 €	3,8 €
+ de 1401 euros	8 €	4 €

La restauration scolaire est proposée au tarif unique de 3 € en supplément.

Milhaud en Questions

© 6franc6

Les services techniques travaillent pour votre commune

Chantier rue des mûriers

Après une interruption de plusieurs mois, due à la réalisation des réseaux secs (oubliés dans le devis initial), les travaux ont repris en septembre 2014.

Les finitions ont été réalisées sur la 1^{ère} tranche, la 2^{ème} tranche est en cours d'achèvement. La grave-

“ Les dernières intempéries ont aggravé l'état des rues de la commune ”

bitume a été posée sur l'ensemble de la rue. Le revêtement définitif sera réalisé début 2015.

Réfection de routes :

Les dernières intempéries ont aggravé l'état des rues de la commune. Étant donné l'impact financier de tels travaux, il a fallu procéder par ordre de priorités et faire des choix cornéliens.

Dernièrement, ont été réfectionnés les chemins : du Carraud, des Carrières Souterraines, de la Croix d'Aspouze et de la Garrigue.

En parallèle, les agents des services techniques comblent au mieux, à l'aide d'enrobé à froid, les nids de poule qui se forment régulièrement sur nos routes.

Réseau pluvial :

Pour corriger les gros défauts d'écoulement, des travaux d'hydrocurage ont été effectués carrefour de la poste, d'autres restent à réaliser dans le prolongement rue des troènes. Une étude est en cours concernant les travaux à envisager pour reprendre le réseau pluvial dans la rue de la Poste et piéger les cailloux en amont de ce réseau.

Rénovation de la salle des Aînés :

Lors des dernières intempéries, une fuite connue de longue date, sur la toiture de la salle du 3^{ème} âge, rue de la glacière, s'est révélée importante ; entraînant de graves dégâts au niveau du plafond et dans les sanitaires.

Une entreprise spécialisée interviendra dès le 5 Janvier 2015.

Les agents des services techniques réaliseront ensuite la réfec-

tion du plafond intérieur.

Rénovation d'un appartement communal pour un peloton de gendarmes :

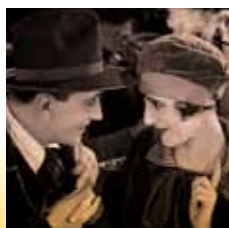
Situé rue des écoles, cet appartement abandonné depuis quelques années, a fait l'objet de travaux (réfection toiture, installation chaudière, travaux électriques et peinture intérieure).

Nous écrire !

Milhaud en Questions est la rubrique mise à votre disposition pour vous permettre de poser toutes les questions de fond ou d'actualité au sujet de Milhaud.

*Écrivez-nous par mail à : contact@milhaud.fr ou par boîte postale à :
M LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MILHAUD
1 rue Pierre Guérin
CS 40001
30540 MILHAUD*

Événements *phares*



Repas dansant des aînés **24 janvier 2015**

Salle des fêtes à 12h00 : Repas dansant des aînés. Le thème 2015 sera le cinéma en noir et blanc. Repas traiteur, spectacle de mime et claquettes, magie et après-midi dansant. Gratuit pour les retraités de plus de 65 ans. 25€ pour les moins de 65 ans. Inscriptions au CCAS du 5 au 16 janvier. Pour les personnes ne pouvant se rendre au repas un colis sera offert selon les mêmes règles.



Soirée comédie **27 février 2015**

20h00, à la salle des fêtes, soirée comédie. Entrée 8€. "La manade des gens heureux" : L'agent d'un cabinet de recouvrement parisien vient en Camargue pour réclamer une dette contractée par deux manadiers, il n'oubliera jamais son passage chez les Bious !



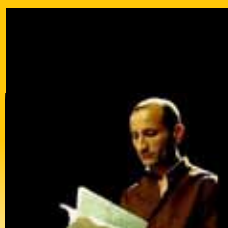
Théâtre forum **12 mars 2015**

Théâtre forum organisé par Alcool Assistance, "Les copains d'abord" par Désidérata. A 18h00 au lycée de Milhaud pour tous publics. Un spectacle interactif: cinq comédiens incarnent de jeunes consommateurs qui, à la terrasse d'un café, considèrent l'alcool tel un "lien social". Chacun étant potentiellement sur le point de prendre le volant. Le public sera appelé à participer, s'il le souhaite, pour tenter de dessiner une issue positive et voir de quelle manière on peut éviter de se laisser influencer et influencer sur le comportement des autres. Ce spectacle sera joué à 13h30 le même jour pour les lycéens dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté.



Bal années 80 **14 mars 2015**

20h30 à la salle des fêtes : Bal années 80 avec l'orchestre Claude Planelles une formation régionale qui a gagné ses lettres de noblesse lors de Férias de Nîmes et en accompagnant Boney M, Cali et Stéphan Eicher. Les amateurs des musiques des années 80 à nos jours apprécieront le dynamisme et le talent des musiciens, chanteurs et chanteuses du groupe. Un spectacle offert par la mairie en partenariat avec TV Sud.



Théâtre : "Médée#1" **21 mars 2015**

20h00 à la salle des fêtes, Théâtre: "Médée#1" par la Cie C'est maintenant.
Une pièce dont les textes sont tirés de Sénèque, Anouilh, Rouquette et Gaudé. Un duo tragique accompagné d'un musicien et d'un régisseur son.



Concert du Madrigal de Nîmes **25 avril 2015**

20h00 à la salle des fêtes de Milhaud: Le Madrigal de Nîmes sous la direction de son chef de coeur Muriel Burst chanteront en faveur du CEC du Gard, un centre d'accueil pour jeunes enfants handicapés moteurs ou polyhandicapés qui a pour vocation de pallier l'absence de structure adaptée à ces enfants.

Tarif 10 €, Prévente 7 € Gratuit pour les moins de 15 ans.
Appelez le 06 60 04 92 87 ou 06 75 72 58 07.



L'Opéra de quat'sous de Brecht **30 mai 2015**

La municipalité et La Cie C'est Maintenant dirigée par Kader Roubahie renforcent leur partenariat avec la nouvelle création de l'atelier adultes prévue le 30 mai 2015 : **L'Opéra de quat'sous de Bertolt Brecht**. Pour cette création, participeront une vingtaine de figurants, choristes et d'enfants en plus des dix comédiens de l'atelier. Cette comédie mise en musique par Kurt Weill a été créée en 1928 à Berlin et jouée en 1939 à Paris. Soho, un quartier de Londres, est en proie à une guerre des gangs. Il s'agit d'une lutte de pouvoir entre deux « hommes d'affaires » : le roi des mendiants, Peachum et un dangereux criminel « Mackie-le-Surineur ».



Fête du blé dur au printemps **31 mai 2015**

Un événement inédit, économique et festif à partager en famille ! Pour créer un lien entre les habitants du village et l'espace rural qui les entoure, la ville de Milhaud, en la personne de Monsieur Denis Merlo, adjoint au développement économique, organisera le 31 Mai 2015, la fête du blé dur, la culture céréalière dominante dans notre plaine du Vistre. Des conférences sur le climat, l'agriculture régionale, l'économie de la filière "blé dur", la fabrication des pâtes alimentaires, seront organisées au centre socioculturel, avec d'autres animations, visite de parcelles de blé dur dans la plaine, marché paysan, vide grenier de vieux outils, etc... Un rendez-vous à ne pas manquer !

Agenda des manifestations

© Manue Dedou

Janvier

Samedi 24

REPAS DANSANT DES AINÉS

À 12h sur réservation salle des fêtes

Dimanche 25

LOTO DE LA BOULE MILHAUDOISE

17h00, centre socio culturel

Février

Dimanche 1

LOTO DE LA PAROISSE CATHOLIQUE,

17h30 salle des fêtes

Samedi 21

SOIRÉE HURRICANE COUNTRY LOVE

20h00 salle des fêtes

Dimanche 22

LOTO DE LA FCPE

17h30, centre socio culturel

Vendredi 27

COMÉDIE LA MANADE DES GENS HEUREUX

20h00 salle des fêtes

Samedi 28

CONCOURS DE BOULES PAR LA BOULE MILHAUDOISE

Au Boulodrome

Mars

Dimanche 1

CONCOURS DE BOULES PAR LA BOULE MILHAUDOISE

Au Boulodrome

Vendredi 6

SOIRÉE MAROC ORGANISÉE

Par le lycée de Milhaud 19h00, salle des fêtes

Dimanche 8

6^{ÈME} RANDONNÉE DE L'ASSOCIATION "VTT MILHAUD"

à partir de 7h00

VIDE GRENIER DE L'ASSOCIATION AMAMA

Au Boulodrome

Jeudi 12

THÉÂTRE FORUM "LES COPAINS D'ABORD"

Organisé par Alcool Assistance

au lycée de Milhaud à 18h30, tout public - gratuit

Samedi 14

BAL ANNÉES 80, ORCHESTRE CLAUDE PLANELLES,

En partenariat avec TV Sud, entrée gratuite.

20h30, salle des fêtes

Vendredi 20

COURSES D'ENTRAINEMENT DE TAUREAUX

Samedi 21

THÉÂTRE COMPAGNIE C'EST MAINTENANT "MÉDÉE#1"

20h30, salle des fêtes

Vendredi 27

COURSES D'ENTRAINEMENT DE TAUREAUX

Samedi 28

REPAS DES PRÉSIDENTS DES ASSOCIATIONS

À 19h00 salle des fêtes

Dimanche 29

VIDE GRENIER DU VTT DE MILHAUD

À partir de 6h au Boulodrome

Avril

Lundi 6

PÂQUES AUX PLATANETTES

De 9h00 à 17h30

Samedi 11

FINALE COURSES D'ENTRAINEMENT DE TAUREAUX

Dimanche 12

MARCHÉ DU TERROIR

Au Boulodrome

Samedi 18 au mardi 21

EXPOSITION DE PEINTURE

Jusqu'au 21 avril au centre socio culturel, 9h00-12h00 et 14h00-16h00

Samedi 25

CONCOURS DE BOULE QUALIFICATIF DE TRIPLETTE PROVENCALE

Au Boulodrome en journée

CONCERT DU MADRIGAL DE NIMES

10€ l'entrée en faveur du centre d'éducation conductive du Gard (École pour enfant polyhandicapée)

20h salle des fêtes

Mardi 28

CONCOURS DE JEU PROVENCAL

Par la boule Milhaudoise au Boulodrome

Mai

Samedi 9

VIDE GRENIER MC SONO

À partir de 6h00 au Boulodrome

Dimanche 10

CONCOURS DE BOULES PAR L'ASSOCIATION AMI

À partir de 10h au Boulodrome

Samedi 30

JOURNÉE NATIONALE DU JEU INTERGENERATIONNEL

avec l'AMI, le CCAS et les Jardins Médicis, aux arènes et boulodrome à partir de 15h

Samedi 30

THÉÂTRE COMPAGNIE C'EST MAINTENANT " L'OPÉRA DE 4 SOUS " PAR LA CCM

20h salle des fêtes

Dimanche 31

FETE DU BLÉ DUR

À partir de 9h00 place Frédéric Mistral

Juin

Mardi 2

CONCOURS DE BOULES PAR LA BOULE MILHAUDOISE

À partir de 13h au Boulodrome

Jeudi 4

THÉÂTRE "COUSCOUS AUX LARDONS"

SCÈNES DE L'AGGLO.

20h30, salle des fêtes - gratuit

Vendredi 5

COURSE DE TAUREAUX

10h00 et 18h50

Samedi 13

GALA DE DANSE CARPE DIEM

À partir de 18h

Samedi 20

GALA DE DANSE MC SONO

À partir de 18h

Cet agenda est appelé à être parfois modifié et à être complété : plus d'informations disponibles en Mairie et aux centre socio culturel tout au long de la saison. Il est consultable et sera mis à jour régulièrement sur le prochain site internet de la commune.

Libre expression

UN NOUVEAU DÉPART POUR MILHAUD :

Depuis neuf mois, nous n'avons pas démerité de la confiance d'une large majorité des milhaudois, leurs encouragements prouvent que notre équipe en est digne. Les mises aux normes et la réorganisation des services communaux ont nécessité un travail important, toujours en cours. Déjà notre action se concrétise : Assumée ! La réforme des rythmes scolaires, ce dossier en déshérence. Ouvert ! L'accueil de loisirs dès l'été 2014. Réactivée ! La procédure de transformation du POS en PLU, au point mort depuis 2008. Révisées ! Les conditions d'attribution des aides et la gestion du budget du CCAS, pour plus de solidarité et d'équité. Créés! Le pôle juridique et les permanences pour l'emploi, luttant contre toutes les exclusions. Débloqué ! Le dossier de la halle des sports par la confirmation des aides extérieures, sans recours à l'emprunt. Concrétisés ! Le recrutement de deux policiers municipaux, la mise en place de la vidéo protection et la participation citoyenne. Des actes courageux, fidèles à notre programme qui sera appliqué l'œil rivé sur les lignes budgétaires. Nous restons ouverts à toutes les sensibilités mais vigilants à l'égard des manifestations d'intolérance.

MILHAUD GÉNÉRATIONS NOUVELLES

2014 s'achève. Les élus doivent avoir pris conscience de leurs tâches. Nous assumons notre nouveau rôle : être attentif aux réalisations, constater certaines anomalies, rétablir des vérités, en faire part au conseil. Après avoir utilisé avec force la responsabilité de l'ancienne municipalité, et leur inexpérience pour justifier l'inertie, la place est aux actes propres à cette équipe.

L'exercice du 31.12.13 présenté en conseil le 20.06.14 laisse un excédent de 962231€. Après une partie affectée en investissement pour les réalisations en cours (ex. rue des Mûriers) il reste encore 690192€, une belle marge de manœuvre pour des finances à priori très à mal.

Cette manne financière n'a-t-elle pas aidé à l'embauche de personnel, lancer un nouveau logo, préparer le recrutement de 2 policiers, ne pas faire d'emprunt ? Milhaud doit avancer, nous souhaitons développer un dialogue pour que l'intérêt général l'emporte.

Tournés vers l'avenir, notre principale préoccupation reste, toujours, notre Passion pour MILHAUD.

Milhaudoises, Milhaudois, excellente année 2015, porteuse de Bonheur, Santé, Prospérité, bien être à MILHAUD pour chacun d'entre vous et ceux qui vous sont chers.

MILHAUD BLEU MARINE

a du faire preuve de patience depuis l'élection et la mise en place de la nouvelle municipalité mais en 2015 celle-ci aura ses limites. Nous demandons une nouvelle fois que soit programmées rapidement les réunions des commissions communales (finances, urbanisme, sécurité...)

Lors du dernier conseil du 11.12.2014, deux délibérations ont été rejetées par les 3 conseillers du FN toujours présents, actifs et vigilants. 1) Comment M. le Maire peut rester crédible, en demandant d'une part à la population, au personnel, de faire des économies et d'autre part demander le remboursement de ses frais engendrés par sa participation au Congrès des maires de France pour plus de 750€ ? 2) MILHAUD BLEU MARINE s'est opposée fermement à la création dans le cimetière communal d'un carré musulman.

Le cimetière est ouvert à tous sans discrimination de race ou de religion alors pourquoi vouloir cloisonner ? Les milhaudois devaient être consultés et avaient le droit de s'exprimer avant une délibération qui ne fait pas l'unanimité parmi les habitants.

MILHAUD BLEU MARINE resserrera les liens avec la population tout au long de 2015.

La date de la prochaine réunion sera annoncée par tract.

Temps fort

Actualités municipales



Voirie

La propreté : l'affaire de chaque milhaudois

“
Des
gestes
simples
permettent
d'améliorer
la propreté
de nos
rues...”

La propreté urbaine est une préoccupation constante de la mairie. Milhaud a besoin pour cela du soutien et du civisme des habitants. Par leur comportement ils peuvent préserver, améliorer le cadre de vie et contribuer à rendre la ville plus agréable.

Des gestes simples permettent d'améliorer la propreté de nos rues :

Sortir les encombrants et les poubelles le soir même. Les encombrants sur la chaussée dégradent l'image de la commune. Les déposer sur le trottoir en les regroupant et en vérifiant qu'ils ne comportent que des déchets autorisés, font un ramassage efficace et sans trace.

Rentrer les containers. Vous devez sortir votre bac à partir de 19 heures, le rentrer le plus tôt possible pour ne pas le laisser dans la rue. Évitez ainsi des désagréments en tout genre (vol, dépôt indélicat, responsabilité en cas d'accident...) et contribuez à rendre les trottoirs plus accessibles. Vous êtes passible d'une amende en cas de constats répétés de bac abandonné une journée entière.

Ne rien jeter dans les rues. Utilisez nos corbeilles à papiers ! Il n'est pas difficile de conserver ses petits déchets jusqu'à une poubelle.

Utiliser les colonnes de collectes. Et non à côté ! Trop de personnes génèrent des dépôts sauvages à proximité des points de collecte avec, des sacs et cartons remplis de bouteilles, de vêtements... N'hésitez pas à signaler ce dont vous êtes témoin, à la police municipale qui a les moyens de poursuivre les délinquants environnementaux et les pénaliser sévèrement.

Ramasser les déjections animales. Les propriétaires de chiens qui les promènent dans la rue sont responsables des dégâts qu'ils peuvent occasionner, y compris de leurs déjections. Apprenez-leur le caniveau et prévoyez un sachet pour ramasser la déjection de votre animal. Des distributeurs sont disponibles en ville et en mairie. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 euros).

Urbanisme

Nîmes métropole

Nîmes métropole est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), créé en 2002 qui regroupe 27 communes ayant choisi de développer plusieurs compétences en commun, tels les transports en commun, l'aménagement du Territoire ou la gestion de l'environnement.



Un EPCI possède une fiscalité propre, et dispose ainsi du droit de prélever l'impôt sous forme de fiscalité additionnelle à celle perçue par les communes ou dans certains cas, à la place des communes (exemple : la Taxe Professionnelle).

Les EPCI votent les taux d'imposition qu'ils veulent voir appliqués, dans le respect des dispositions légales.

Les EPCI sont administrés par un conseil délibérant dont les membres sont issus de chacune des communes membres. Ils sont présidés par le Président du conseil délibérant qui l'aura élu. Le président est assisté d'un bureau, composé essentiellement de vice-présidents qui peuvent recevoir

certaines délégations du conseil délibérant.

Les EPCI exercent des compétences qui leur sont déléguées par leurs communes membres, certaines compétences pouvant être obligatoires ou facultatives :

Compétences obligatoires

Le développement économique

- Promouvoir et animer le territoire
- Soutenir les filières prioritaires
- Aménager des zones d'activités d'intérêt communautaire
- Structurer l'espace commercial
- Créer la synergie entre les entreprises, la recherche et l'enseignement supérieur

L'Aménagement de l'espace communautaire

- Participation au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Réalisation de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC)
- Organisation des transports urbains sur le territoire communautaire

- L'Equilibre social de l'habitat

- Répondre aux besoins en logement et en hébergement des ménages
- Favoriser la mixité sociale
- Améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées

- La Politique de la ville

- Redonner aux quartiers une dimension plus humaine
- Offrir aux habitants des logements décentes
- Améliorer leur cadre de vie

Compétences optionnelles

- **Voirie**
- **Équipements sportifs et culturels**
- **Eau**

Compétences Facultatives

- **Environnement**
- **Mise en œuvre d'une politique culturelle d'intérêt communautaire**
- **Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés**
- **Aire d'accueil des gens du**

voyage

- **Assainissement collectif**
- **Assainissement non collectif**
- **Développement numérique du territoire**
- **Constitution de réserves foncières d'intérêt communautaire**

Les compétences sur lesquelles nous travaillons actuellement :

Obligatoires : GEMAPI – Réseau pluvial et protection des inondations

Facultatives : Petite enfance, enseignement musical, propreté

Les ressources fiscales des EPCI sont assurées par les 4 taxes locales :

- Taxe d'Habitation
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties
- Contribution Economique Territoriale (succédant en 2010 à la Taxe Professionnelle).

La couverture du Territoire National par les EPCI est croissante mais par le jeu de fusions, leur nombre diminue.

Au 1^{er} janvier 2014, 36612 communes sont membres de l'un des 2145 EPCI à fiscalité propre et rassemblent 62,6 millions d'habitants.

Un nouveau service vélo TANGO a été inauguré le lundi 25 Août par Nîmes Métropole.

Renseignements : Espace Vélo TANGO

Gare de Nîmes
1 Bd Sergent Triaire
30000 Nîmes
Tél : 0820-22-30-30
www.tangobus.fr

Commémoration

Milhaud se souvient

Le 1^{er} Août 2014 (centenaire de la mobilisation générale), les cloches de l'église et du temple ont sonné le tocsin à 16 heures en hommage à ceux qui ont tout quitté pour ce 1^{er} conflit du 20^{ème} siècle.

Ce temps fort de la commémoration de la Grande Guerre a été suivi d'un deuxième grand rendez-vous avec la célébration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 et les manifestations organisées à cette occasion :

96^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre :

un hommage fervent et solennel a été rendu aux victimes de cette guerre et à tous ceux qui en souffrirent. Cette cérémonie poignante au Monument aux Morts avec une prise d'armes assurée exceptionnellement par une section du 4^{ème} Régiment du Matériel de Nîmes a été marquée par la présence de la jeunesse, élèves de l'école élémentaire, collégiens, lycéens qui ont lu le message de l'UFAC et des lettres de poilus. L'émotion a étreint l'assemblée à l'énumération des noms des Milhaudois morts pour la France en 14/18- 39/45 et en Algérie, et du chant de la Marseillaise qui a suivi.

Manifestations autour de la commémoration :

Exposition à partir de la collection privée de Léon Sérafini du 12 au 22 Novembre que nous avons réalisée avec les professeurs d'histoire du lycée et où ont été présentés divers objets, revues, livres, illustrations, tenues militaires et armes relatant cette époque de guerre.

Projection du documentaire « Verdun » et du film « Joyeux Noël » deux regards sur la grande guerre allant de la défense héroïque de la « Porte de France » à une fraternisation sans précédent entre belligérants un soir de Noël.

Lecture théâtralisée par la Compagnie C'est Maintenant de « Cris » de Laurent Gaudé : une évocation réaliste de la vie et des combats dans les tranchées dans le cadre dépouillé du temple de Milhaud.

Récits du conteur Guy Chambrier : des témoignages émouvants sur la condition des femmes, les dures réalités vécues par les combattants. Une autre vision de la guerre.

Conférence de M. Huard, professeur émérite de l'université Paul Valéry de Montpellier, sur le thème des bouleversements socio-économiques que le Gard a connus durant la première guerre mondiale. Économie de guerre, redéploiement industriel en métallurgie, chimie, charbonnages, mouvements migratoires, impacts humains : 13 867 tués dont 37 à Milhaud pour 1319 habitants.

Concert de la chorale œcuménique de Milhaud : Point d'orgue en guise de final, en mémoire du sacrifice de ceux qui donnèrent leur vie pour la France, un florilège de chansons retraçant les affrontements meurtriers, l'enfer de Verdun, le travail des femmes, la souffrance des enfants, le quotidien d'un pays meurtri.

Sécurité

Peloton Renfort Unité (PRU)

Lors de la dernière campagne municipale nous avons plaidé pour un renforcement de la sécurité afin que chaque milhaudois se sente bien dans son village.

Nous tenons nos promesses.

Les mesures que nous avons prises et dont les premières mises en place sont prévues au cours du premier trimestre 2015 :

- Embauche de deux policiers municipaux
- Mutualisation de notre système de vidéo surveillance avec le Centre Inter Urbain de Vidéo Protection (CIUVP) de Nîmes Métropole
- Généralisation du dispositif « Participation citoyenne » sur l'ensemble de la commune

Seront complétées, à côté des rondes de nuit que notre Police Municipale et la Gendarmerie effectuent

d'ores et déjà ponctuellement, par d'autres actions de surveillance menées, celles-ci, par les gendarmes réservistes (PRU) rattachés à la Brigade Territoriale de Bernis, et qui ont leur résidence rue des Ecoles à Milhaud, dans l'appartement que la Mairie met à leur disposition. Ces gendarmes réservistes affectés tout au long de l'année et par période sur le secteur qui relève de la Brigade de Bernis, nous apporteront durant leur séjour sur notre territoire et lors des contrôles qu'ils seront amenés à opérer sur certains sites sensibles que nous leur avons indiqués, une aide précieuse en matière de lutte contre la délinquance dans laquelle la municipalité s'est officiellement engagée.

Télex

Le centre socio culturel

Situé place F. Mistral, vous pourrez y trouver des informations sur : les associations, locations de salles, de sites et de matériel, les dates et inscriptions aux diverses manifestations. Bernard Dijol, chef de service, ses collègues : Joëlle Savoie, Christian Hygonnet, Michel Teissier toujours disponibles, pourront vous renseigner. Contact : 04 66 74 32 47. Pour les réservations adresser un courrier en mairie à Mme Huguette Sartre, élue aux festivités affaires culturelles et associatives.

Une pédicure-podologue

S'est récemment installée à Milhaud : Mme Caroline Klein-Tejero, vous recevra 75, bis route de Montpellier. Téléphones : 04 66 93 25 63 et 06 80 20 93 02.

Nouveau ! Sophrologie et yoga du rire à Milhaud.

Le rire est bon pour la santé, les séances de yoga du rire sont créées pour faciliter la pratique du rire, elle libère des tensions, accroît la bonne humeur, développe une énergie positive pour mieux faire face aux défis quotidiens... A découvrir ! Contact : Mme Bernadette Roumieux, sophrologue, 17 place du Castellas. 06 70 48 69 62

Une nouvelle boucherie dans la commune!

Olivier et Sandra Bureau, 8 route de Nîmes, ont repris l'esprit de la boucherie de M.et Mme Nondedeu. Nous retrouvons accueil chaleureux, produits de qualité et nous nous félicitons de la renaissance de ce commerce de proximité.

Économie

Visite CCI



Le 22 octobre 2014, le président de la CCI de Nîmes, Henry Douais, a rencontré Jean-Luc Descloux, Joseph Coullomb, 1^{er} adjoint et Denis Merlo, adjoint aux commerces et industries, pour leur proposer le Pack Collectivités, afin d'aider les communes pour qu'elles renforcent l'attractivité de leur territoire, qu'elles optimisent leurs choix en matière d'emploi et identifient au mieux les opportunités qui se présentent à elles. « Une dizaine de mairies ont pris le Pack » se réjouit le président de la CCI. C'est un vrai service et un partenariat entre la CCI et les communes. La mairie de Milhaud, intéressée par l'offre pourrait rejoindre Générac, dernière commune à l'avoir choisi. « Avant toute décision, confie

le maire, je soumettrai l'idée lors d'un conseil municipal. À Milhaud, on prend les décisions ensemble ». Jean-Luc Descloux, les élus et le président de la CCI ont rencontré les commerçants de la ville. L'opticien, situé à deux pas de la mairie, s'est félicité du cadre dans lequel il travaille tous les jours. Le boulanger de la Place Neuve, lui, a fait part de ses craintes : « Le centre du village est en train de mourir. Il ne fonctionne encore que grâce au tabac et aux boulangeries ». Avec son Pack Collectivités, la CCI entend bien lui redonner une deuxième vie. À la fin de la matinée, les élus sont allés à la rencontre des entreprises de la ZAC Trajectoire pour un déjeuner de travail offert par la CCI.

Sécurité

Activité de la police municipale année 2014

Le poste de police a fonctionné en effectifs réduits : deux gardiens, parfois un seul pour cause de maladie. À ce jour, le poste fonctionne avec trois agents et malgré tout a été opérationnel en horaires variables, des rondes de nuit, des contrôles de vitesse et diverses interventions ont été effectués. Avec le recrutement de deux gardiens en 2015, les surveillances seront plus fréquentes. L'extension de la vidéo surveillance et la présence des 6 gendarmes logés rue des écoles viendront conforter la prévention.

Plus de civisme pour le respect du stationnement et une meilleure propreté du village seraient bénéfique pour l'ensemble des milhaudois.



Prévention

Les gestes essentiels en cas d'inondation

AVANT

Avec un poste de radio à piles, suivez les informations diffusées par votre radio de proximité et attendez les consignes des autorités. Ecoutez France Bleu Gard Lozère 90.2 FM.

Prévoyez les gestes essentiels :

- Amarrez les cuves de fioul.
- Rassemblez médicaments d'urgence, papiers importants, vêtements, argent... en vue d'une éventuelle évacuation.
- Faites une réserve d'eau potable et de nourriture.
- Prenez des mesures pour éviter la pollution de l'eau (fuel, engrais...)
- Surélevez le mobilier et, si vous avez un étage, montez les biens et les documents de valeur.
- Munissez-vous d'une lampe torche à piles.

• Mettez votre véhicule en sécurité. Vos enfants sont en sécurité à l'école. Ne prenez pas de risques pour aller les chercher.

PENDANT

Fermez portes, fenêtres, soupieraux, aérations, ...
Coupez les alimentations en gaz et en électricité
Réfugiez-vous dans les étages
Écoutez la radio - France Bleu Gard Lozère 90.2 FM - et attendez les consignes des autorités. N'utilisez pas votre véhicule.
Ne circulez pas dans les rues inondées.
Ne téléphonez pas afin de libérer les lignes pour les secours.
Ne consommez l'eau du robinet et du forage que si avis favorable des autorités.
N'évacuez que sur ordre des au-

torités et ne revenez pas dans le lieu que vous avez évacué.

En cas de danger, prévenir les secours : Composer le 18 ou 112.

APRÈS

Assurez-vous de l'accessibilité de votre logement en suivant les consignes des services de secours et de votre mairie.
Ventilez les pièces.
Ne rétablissez l'électricité et autres réseaux qu'après un contrôle complet des circuits, n'hésitez pas à faire appel à un spécialiste.
Préservez votre santé : ne consommez pas l'eau du robinet, ni celle des forages avant avis favorable de la mairie.
Faites sécher vos locaux et chauffez dès que possible.

Le Vistre va redevenir une rivière

Le grand projet de revitalisation du Vistre dans la commune de Milhaud avance. L'EPTB (Etablissement Public Territorial du Bassin du Vistre) qui porte ce projet procède actuellement à l'acquisition des parcelles de bordure. Pratiquement toute la longueur du Vistre dans Milhaud est concernée soit à peu près 3 km, la largeur sera de 60 à 100 mètres.

Ce projet va me permettre d'améliorer la qualité de l'eau, de ralentir la propagation de crues et de retrouver autour du Vistre un milieu plus arboré avec végétalisation des berges qui seront beaucoup plus douces.

On va pouvoir avec cet aménagement s'offrir à partir du village une belle balade à pied ou à vélo en passant sous la déviation de la 113 au niveau la rue Georges Brassens puis tout droit vers le Vistre et retour par le joli chemin arboré qui longe les ponts de la ligne ferroviaire du Grau du Roi.

Prévention

Les incivilités

QU'EST-CE QU'UNE INCIVILITÉ ?

L'incivilité correspond à un ensemble de nuisances qui engendre un trouble anormal à la tranquillité publique. Bruit, dégradation, souillure, manque de respect...l'incivilité prend toutes les formes pour un effet unique ; nuire au confort de chacun.

La notion d'incivilité recouvre des comportements gênants, qui ne sont pas pénalement sanctionnés : crachats, manque de respect envers les personnes âgées...

Mais aussi des comportements qui constituent des infractions : graffitis, dégradations de biens publics, nuisances sonores...

La lutte contre les incivilités nécessite un échange permanent d'informations entre les différents acteurs locaux et une coordination de leurs actions sur le territoire de la commune.

Il appartient au maire d'impulser ce travail partenarial soit au sein des instances de concertation existantes (conseils locaux ou intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance), soit au sein de groupes de travail dédiés à cette problématique.

COMMENT AGIR CONTRE LES INCIVILITÉS ?

La lutte contre les incivilités est l'affaire de tous.

• Le rôle central du maire

Placé au cœur des dispositifs favorisant la tranquillité publique, le maire peut :

Prendre un arrêté municipal interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique ;
Effectuer des rappels à l'ordre à l'égard des auteurs des incivilités ;

“ Bruit, dégradation, souillure, manque de respect...l'incivilité prend toutes les formes pour un effet unique ; nuire au confort de chacun. ”

Mettre en œuvre un conseil des droits et devoirs des familles au sein duquel il lui est possible de proposer un accompagnement parental ;
Demander au président du conseil général l'établissement d'un contrat de responsabilité parentale.



• La mobilisation de tous les acteurs locaux

Face aux incivilités, tous les acteurs locaux sont concernés :

Les services municipaux (la police municipale, le service de médiation sociale, les services publics de proximité (équipements sportifs et culturels, ...) les bailleurs sociaux.

• La participation des habitants

Les habitants d'une commune ou d'un quartier peuvent agir en faveur de la prévention des conflits et des incivilités à travers la mise en place de « solidarités de voisinage ».

À ce titre, le dispositif de « participation citoyenne » consiste à associer les élus et la population d'un quartier ou d'une commune à la sécurité de leur propre environnement, dans le cadre d'un dispositif partenarial encadré par la gendarmerie.

Concrètement, les habitants concernés sont incités à adopter une attitude vigilante et à informer les forces de sécurité intérieure des divers troubles à l'ordre et à la tranquillité publique.

Lutter contre les incivilités est donc un combat quotidien et nécessaire pour faire rimer collectivité et sérénité.

ALSH

Accueil de loisirs sans hébergement

Après le succès de l'été 2014, l'accueil de loisirs sans hébergement de la commune de Milhaud ouvrira ses portes dans les deux écoles du 9 février au 13 février pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les bulletins d'inscriptions sont à retirer au bureau restauration scolaire 3 rue Pierre Guerin tél. : 04.66.74.61.82 ou sur le site internet de la ville de Milhaud : <http://www.ville-milhaud.fr>

Les parents pourront inscrire leur(s) enfant(s) à la journée (avec ou sans repas), ou à la demi-journée (avec ou sans repas) en fonction du Quotient Familial des familles selon le tableau ci-joint, soit :

Quotient Familial	Tarif par journée	Tarif par ½ journée
Inférieur à 500 €	6,80 €	3,40 €
De 551 à 900 €	7,20 €	3,60 €
De 901 à 1400 €	7,60 €	3,80 €
+ de 1401 €	8 €	4 €
Restauration		
3 €		
Panier repas		
0.50 €		



Inscriptions périscolaires

Nous vous rappelons que vous pouvez retirer les dossiers d'inscription au restaurant scolaire, aux TAP, à la garderie et à l'étude surveillée au bureau restauration scolaire au 3 rue Pierre Guerin Tél : 04 66 74 61 82 et sur le site internet de la ville de Milhaud : <http://www.ville-milhaud.fr>

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Depuis la rentrée, les enfants des écoles de Milhaud ont pu découvrir des temps d'activités périscolaires.

Les enfants ont pu s'amuser sur différentes activités :

A l'école maternelle : de l'éveil artistique, de l'expression corporelle, des contes, de l'éveil théâtral,



des ateliers manuels et des chansons.

A l'école élémentaire : des jeux de pistes, de l'acroport, des sciences, du théâtre, de la danse, des jeux de cartes, de la poterie, des jeux de société, du yoga du rire, de la musique et du chant, de la country et des activités manuelles.

De plus les enfants se sont investis dans plusieurs actions menées dans le village : ils ont créé des objets pour la semaine bleue, le téléthon et pour Mammie Chocolat (Mme Gadéa).

Nous remercions tous les partenaires qui ont enrichis ces TAP, Croxatte Noël, la maison de retraite les jardins medisis, la chambre de l'agriculture, Madame Roumieux Bernadette, infirmière/Sophrologue et les associations Milhaud Loisirs, l'AFR et country SMS.



L'accueil de jour des Jardins Médicis

Située près des arènes et du lycée, cette Résidence entourée d'un grand jardin, bénéficie d'un environnement privilégié où règnent calme et sérénité. **Une solution pour les aînés vivant à domicile.** Les Jardins Médicis disposent d'un Accueil de jour qui propose aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté des activités ludiques et conviviales (atelier mémoire, jardin thérapeutique, activités manuelles, ateliers artistiques...), ainsi que des sorties.

“ Une solution pour les aînés vivant à domicile et leurs proches. ”

Les objectifs de l'Accueil de jour :

- Aider à maintenir l'autonomie,
- Accompagner les gestes de la vie quotidienne.

- Stimuler la mémoire
- Apporter un répit et des conseils aux aidants accompagnant des proches souffrant de la maladie d'Alzheimer et de troubles apparentés

Les personnes âgées sont accueillies par une infirmière et une aide-soignante, formées à la prise en charge des pathologies liées au grand âge.

Un projet personnalisé

Un projet personnalisé est établi en fonction des habitudes de vie et des souhaits de la personne accueillie, en concertation avec elle et ses proches. Il vise à recréer un lien social pour les personnes autonomes. Il aide au maintien et au développement des capacités motrices et/ou cognitives des personnes en perte d'autonomie.

Un accompagnement pour les aidants

Si nécessaire, les aidants peuvent solliciter l'infirmière coordinatrice et la psychologue clinicienne qui apportent conseils et outils pour



améliorer la communication et l'accompagnement d'un proche souffrant de troubles du comportement.

L'Accueil de jour en pratique

L'accueil de jour des Jardins Médicis est ouvert tout au long de l'année du lundi au vendredi de 10h à 18 h (sauf les jours fériés).

Le transport est organisé par la personne accueillie, sa famille ou un proche ; une participation financière peut être allouée.



Coup d'oeil dans le rétro

Actualités municipales



© DomusVi

La Semaine Bleue du 13 au 18 octobre

« Créatif et citoyen à tout âge »

Ce fut une semaine bien remplie, sous le signe de la convivialité, du partage et d'échanges intergénérationnels dans un village pavoisé en bleu !

Semaine prévue sur le plan national pour les personnes âgées, les enfants des écoles, quelques résidents de la maison de retraite et des membres de l'association « Jamaïl Vieil » ont fabriqué d'énormes quantités de fleurs en papier et des éventails en plastiques lesquels ont orné le village pendant la semaine.

En ouverture de la Semaine Bleue, un « Observatoire de l'âge » a réuni une quinzaine de personnes impliquées dans la vie des aînés de Milhaud, personnels soignants, aides aux personnes, pharmacien, associations. Cette table ronde a mis en présence des personnes dont la préoccupation première est le bien-être des aînés Milhaudois. Matinée riche et, espérons-le, fructueuse pour l'avenir.

Les Jardins Médicis ont été particulièrement animés et sollicités. Comme une ruche en effervescence, un défilé de mode spécial séniors, lecture de contes et chansons sont venus agrémenter le rythme des résidents. Une « marche bleue » avec une quinzaine de personnes en chaises roulantes poussées par des élèves du lycée, a sillonné Milhaud : 40 personnes ont participé à cette manifestation quelque peu inhabituelle dans le village. Au détour d'une ruelle, quatre clowns créèrent la surprise par leur présence

inattendue. L'après-midi s'est terminé par un goûter à la maison de retraite.

On ne peut pas passer sous silence les multiples photos et objets anciens prêtés gracieusement pour l'occasion par Léon Sérafini. Tous nos aînés et même des plus jeunes, ont eu le plaisir de revoir, ou de découvrir le Milhaud des années 1920-1950.



© DomusVi

L'Association Milhaudoise Intergénérationnelle (AMI) ainsi que le club des aînés ont proposé tout au long de la semaine concours de Belote, concours de Tarot ou autres jeux de cartes.

La semaine s'est achevée par un goûter à la salle des fêtes de Milhaud. L'après-midi était placée sous le signe du partage, chacun des convives

ayant apporté de quoi garnir un abondant et délicieux buffet. Merci à tous pour votre participation amicale et votre générosité. Beaucoup sont repartis avec une généreuse assiette de pâtisseries !

La prestation de l'Association Sueño Flamenco fut largement applaudie. Et comme tout finit en chansons, le duo Tempo Animation a su répondre aux attentes des Milhaudois tant par le choix des chansons proposées que par les danses demandées. Le Maire, Jean-Luc Descloux a clôturé l'après-midi par une allocution.

Le tripot de milhaud

La municipalité a travaillé avec le Cercle Généalogique du Languedoc et les passionnés d'Histoire de notre commune sur cette Académie, créé en 1751 par l'Abbé Valette de Travessac, prieur de Bernis. Cette Académie qui vécut jusqu'en 1789, était citée parmi les 24 académies que comptait le royaume à l'époque, à côté de celles de Montpellier, Nîmes et Toulouse.

Une première réunion s'est tenue en mairie le 14 novembre 2014. Son objet était de définir, à partir des informations détenues par les participants, la nature exacte de l'activité du Tripot de Milhaud.

Le Cercle Généalogique qui numérise actuellement les délibérations consulaires du XVIII^{ème} siècle détenues en mairie, pourrait nous donner les précisions indispensables pour l'objectif attendu : faire renaître notre vieille Académie et la vie intellectuelle que notre cité connaissait en ces temps. Nous pensons notamment à des

conférences, rencontres, forum qui seraient programmés dans la structure à formaliser, sous le nom de « Tripot de Milhaud ».



Rencontre Internationale de Robotique.



L'association Robictec (IUT de Nîmes) animé par Frédéric Giamarchi, l'association chinoise APRC (Asia Pacific Robotic Competition) et la ville de Milhaud ont organisé un tournoi international de sumo robot.

Dix jeunes joueurs chinois de la région de Chantoung et des joueurs du Grand Sud de la France étaient

en compétition mettant en lice des équipes d'un à trois enfants (primaire, collège, lycée) pour réaliser un robot fabriqué avec des boîtes de construction de type Légo.

Un jeune public nombreux a découvert des combats de robots sumo, humanoïdes, labyrinthes et de nouvelles technologies (drones et les imprimantes 3D). Une occasion de développer par le jeu l'approche scientifique et le partage des connaissances. Devant les drapeaux français, européens et chinois, Jean-Luc Descloux a déclaré : « Ces jeunes qui sont ici porteurs de projets scientifiques, ce sont ceux qui vont faire progresser le monde de demain en échangeant leurs savoirs, ils sauront plus tard, mieux se comprendre. »

Des discussions qui ont suivi, l'idée d'un possible jumelage avec une ville chinoise a été émise. Cette belle manifestation s'est achevée par un long échange de cadeaux.

Festival Arts Arabo Andalous ASHWAQ

Ce festival s'est déroulé pour la deuxième année consécutive à la salle des fêtes **les 24 et 25 octobre 2014.**

Le spectacle et les animations, composés de chants, de contes, de conférences et d'expositions, évoquant l'héritage musical et artistique arabo andalous, ont mis l'accent sur l'importance pour notre société actuelle, de

la découverte et du partage de cultures différentes.

Ces rencontres que nous souhaitons renouveler, tout simplement parce qu'elles délivrent un message de tolérance et d'ouverture, sont l'illustration même du savoir vivre ensemble, qui semble malheureusement s'être quelque peu éloigné de notre quotidien.



Coup d'oeil dans le rétro

Milhaud en image

- 01** Rénovation de la salle des mariages
© Mairie
- 02** Grande collecte pour les Banques Alimentaires, les Milhaudois généreusement au rendez-vous, merci à tous !
© Mairie
- 03** 7 janvier 2015, plus jamais ça !
© Manue Dedou
- 04** La semaine bleue 2014, sous le signe du partage, merci pour le thé à la menthe !
© Mairie
- 05** Téléthon 2014, Les Milhaudois en fête !!
© Mairie
- 06** Noël enchanteur, convivialité, partage et générosité des Milhaudois.
© Manue Dedou
- 07** Commémoration du 11 novembre 2014, la touchante participation des enfants de la commune.
© Manue Dedou
- 08** Noël enchanteur, les petits Milhaudois captivés par Guignol.
© Manue Dedou
- 09** Collecte généreuse à l'école élémentaire pour le Père Noël vert du Secours Populaire Français.
© Mairie
- 10** Merci Monsieur Sérafini pour votre exposition lors des commémorations du centenaire de la guerre de 14.18.
© Manue Dedou





Téléthon 2014



Lâcher de ballons **le 5 décembre sur la place F. Mistral** pour l'édition 2014 du Téléthon qui a rencontré un franc succès grâce à l'implication et au dynamisme des associations, des partenaires et de l'équipe municipale en charge du téléthon.

Tous ont su proposer un grand nombre d'activités qui ont eu lieu sur la place, au centre socio-culturel, à la salle de musculation, dans les rues pour les balades à poney, ainsi qu'au karting de Milhaud et au Complexe Enciera ZAC Trajectoire. Malgré la météo, les Milhaudois ont répondu présents durant ces 4

journées.

Les 5982€ collectés pour l'Association Française contre les Myopathies ont illustré la solidarité Milhaudoise, ces dons permettront de lutter contre les myopathies et soutenir les familles dans l'accompagnement de leur malade.

Merci à toutes et tous pour ce bel élan de solidarité et de générosité, en espérant vous voir plus nombreux encore l'année prochaine. Solidairement, votre équipe Téléthon. Marie Pierre Llobet, David Venzal et Frédéric Zanone.

Rénovation de la salle des mariages



La salle des mariages est rénovée! Les Milhaudois ont maintenant une salle des mariages plus lumineuse et plus gaie, digne des événements célébrés en son sein : mariages et baptêmes républicains. Ces grands jours solennels méritaient une rénovation complète. Désormais propre et aérée, avec des couleurs plus fraîches, de véritables plantes vertes, elle est transformée.

Les services techniques ont contribué très largement à cette réussite, minorant le coût des travaux

grâce à leur travail car dans un souci d'économie, autant que faire se peut, les services municipaux seront toujours sollicités pour participer à l'effort de rénovation des biens communaux. Les murs et boiseries ont donc été entièrement repeints, les deux bibliothèques, riches de nos archives anciennes, ont été restaurées, les livres seront ainsi mieux préservés des outrages du temps. L'éclairage indirect donne enfin une ambiance feutrée à tout l'espace.



PLU et garrigue

La diversité de notre territoire est un atout à valoriser.

Urbanisme

PLU :

La procédure de révision du POS en PLU est déclenchée à Milhaud. Cette démarche préconise une communication permanente avec les citoyens .

Nous en sommes au recensement des textes et aux études préliminaires.

Le chantier est laborieux, jalonné d'étapes et de points de communications et de concertations avec la population prévues dans son déroulement.

Milhaud est « corsetée » par sa géographie particulière. Sur un territoire relativement peu étendu nous comptons un espace naturel boisé et une zone agricole à préserver, un site Natura 2000 qui fait l'objet d'un examen écologique minutieux, une zone urbaine mêlant un ensemble pavillonnaire et un cœur de village ancien. A cela s'ajoutent des voies de communication bruyantes, une ligne grande vitesse, un raccordement 2 x 2 voies en projet depuis 2 décennies, un réseau de cours d'eau et un plan de prévention du risque inondation.

La diversité de notre territoire est un atout à valoriser.

Nous devons accepter les contraintes imposées par le réseau routier présent et à venir (zones de retrait) et essayer d'en tirer profit pour la commune.

Le PLU est centré sur un plan d'aménagement du développement durable, le PADD. Nous devons l'élaborer en tenant compte des impératifs légaux, des règles

« Nous devons accepter les contraintes imposées par le réseau routier présent et à venir et essayer d'en tirer profit pour la commune »

de la communauté d'agglomération, de notre vision de Milhaud pour les années à venir, de nos possibilités de développement compte tenu des contraintes évoquées ci-dessus. Nous partageons

un désir commun du « mieux vivre ensemble ». L'étude prévoit un plan de communication formel avec la population et nous restons ouverts à vos suggestions directes ou à travers le réseau associatif.

Le PLU est notre bien commun. Nous vous invitons à le partager.

SITE USINE :

Plusieurs Milhaudois nous interrogent sur le devenir du site de l'usine malheureusement sinistrée en mars dernier. C'est à présent une friche industrielle de près d'un hectare, dégagée de toutes les infrastructures et bâtiments. Nous n'avons pas la maîtrise foncière du terrain classé en zone économique. Nous ne pouvons pas réviser tant que le PLU n'est pas approuvé, le zonage attribué par le POS obsolète.

Nous ne manquons pas de projets d'intérêt collectif : gendarmerie, centre scolaire regroupant l'école maternelle, l'école élémentaire, la cantine, les activités périscolaires (TAP) et le centre aéré. Toutes les pistes de réflexions sont ouvertes. Notre souhait est que l'aménagement futur de cette zone donne la



© 6franc6



© 1 toit pour tous



© shutterstock

meilleure image de Milhaud, porte ouest de l'agglomération, donne l'envie de connaître notre cité et peut-être de venir y vivre et partager son futur....

PANNEAUX SOLAIRES :

Les panneaux solaires gagnent peu à peu nos toitures. Plusieurs d'entre vous s'émeuvent de cette transformation qu'ils jugent inesthétique.

Notre POS impose des toitures à tuiles rondes avec des teintes précises mais les panneaux solaires et photovoltaïques ne peuvent pas être soumis aux règles du POS. Nous devons même encourager la population à s'équiper au nom de la « transition énergétique ». Seuls les sites classés peuvent être épargnés pour des raisons esthétiques. Nous avons envisagé de faire classer le paysage urbain. Ce classement serait sans effet au regard de la loi sur la transition énergétique qui doit être prochainement renforcée avec sans doute des pénalités pour les communes insuffisamment dotées en systèmes producteurs d'énergie renouvelable. Il reste à convaincre nos concitoyens tentés par ces équipements de prendre en considération l'aspect esthétique de leur projet. Nous souhaiterions qu'ils viennent en discuter avec nous. Nous envisageons d'opposer

un refus de principe pour toutes les installations non discutées au préalable.

LE PPRI :

Nous avons entamé notre mandature avec la mise en application du PPRI et ses contraintes.

Nous en mesurons l'importance dès la prise de connaissance de ce document, l'application brutale nous en fait chaque jour découvrir les effets dévastateurs pour notre commune.

Nous nous battons pour préserver les intérêts des Milhaudois et préserver le futur de notre commune et son développement.

Chaque réunion de maires de l'agglomération, chaque rencontre avec nos députés et sénateurs, nos séances de travail avec les autorités de tutelle et la préfecture sont autant d'occasions pour dénoncer les effets pervers de l'application rigide du PPRI.

Nous sommes persuadés que Milhaud peut vivre avec le PPRI et poursuivre son développement en adaptant l'utilisation du territoire, en bâtissant en fonction des risques compris et assumés.

Parole d'élus

" Le retard pris par Milhaud pour la mise en place du PLU fait de l'urbanisme que m'a confié Jean-Luc Descloux un nœud critique : nous devons élaborer et faire valider ce nouveau document d'urbanisme qui engage la commune au-delà de notre mandature, dans des délais raccourcis. La procédure prévoit des échanges avec les administrés, un dialogue permanent et des rencontres publiques. Nous en attendons des propositions concrètes, enrichissantes et innovantes."



Marcel Rodriguez

Adjoint délégué à l'urbanisme, à l'environnement et au cadre de vie.

La garrigue



Nos projets de valorisation favoriseront la présence humaine nécessaire à sa sauvegarde et à sa surveillance mais **sans augmenter la pression urbaine**. Des poches de tolérance vont subsister pour les constructions antérieures aux années 2000 mais rien ne sera accepté au-delà de la saignée de l'autoroute.

Ce que nous savons de l'impact humain sur l'environnement (atteintes à la biodiversité, risques d'incendie, pollution des nappes d'eau), ne permet plus une vie de « Robinson Crusoe des garrigues ». Cette intransigeance est le prix à payer pour assurer la transmission aux générations suivantes de notre patrimoine naturel.

Pour mettre un terme au mitage, étalement urbain sur des espaces naturels, nous pratiquerons la tolérance zéro pour les habitats illicites.

Avec le Conseil Général, nous continuerons de surveiller de près les transactions foncières et les tentatives de regroupement de parcelles sans objectif

“ Nous avons besoin de tous les Milhadois pour combattre les dépôts de déchets sauvages ”

compatible avec ceux que nous aurons déterminés dans le cadre de notre PLU.

Le PLU doit inscrire notre patrimoine vert dans un schéma régional de cohérence écologique, le SRCE, qui s'ajoute à la « Charte Paysagère de la Garrigue Nîmoise » pour assurer la continuité écologique des trames vertes (couloir des garrigues, couloir des plaines agricoles).

La garrigue doit rester ouverte à des propriétaires

fonciers et à des utilisateurs occasionnels respectueux des règles : **« Tout ce qui n'est pas autorisé dans le POS et dans le PLU en cours d'élaboration est interdit ».**

Nous avons besoin de tous les Milhadois pour combattre les dépôts de déchets sauvages. Une cargaison de pneus usagés versée sans vergogne le long d'un chemin de notre garrigue, entretenu à grand frais, c'est un graffiti sur la « Maison Carrée », un crime de lèse environnement probablement commis par un des « nôtres », et peut-être un « amoureux » des espaces naturels.

Ces actes de petite délinquance se multiplient. Carton rouge, vite !

AIDE A LA RÉNOVATION DE LOGEMENTS.



Vous êtes propriétaire bailleur, savez-vous que vous pouvez rénover le logement que vous louez (mises aux normes, installation de sanitaires, de chauffage, travaux d'isolation etc...) avec les subventions de l'Agence

Nationale de l'Habitat (ANAH) ? **Conditions :** le propriétaire bailleur signe une convention avec l'ANAH, ce logement est soumis à un loyer adapté et il est attribué suivant les règles habituelles prévues pour les logements sociaux (plafond de ressources).

Le propriétaire, bénéficiaire de cette aide, s'engage à le maintenir à la disposition de l'ANAH pendant une durée minimale de 9 ans. Ce dispositif est intéressant pour la commune car il permet de combler le déficit en logements sociaux qui nous pénalise doublement (pénalité financière, perte du droit de préemption.)

Les opérations de rénovation sont plus rapides, elles permettent de maintenir le cachet du village auquel nous tenons tous. C'est la meilleure réponse aux impératifs des nouvelles lois en matière d'urbanisme (densification urbaine, rénovation) et d'amélioration de l'habitat, lutte contre les logements indignes. Plusieurs communes gardoises ont entrepris la rénovation de leur centre bourg grâce à ce dispositif « gagnant-gagnant ».

La vie des associations

Club taurin milhautois

Pour l'année 2014

© Manue Dedou

C'est en mars que le Club Taurin a ouvert les hostilités, en partenariat avec la Municipalité, en organisant des entraînements d'Abrivados Bandidos avec les Manades des Montilles, Briaux et Chapelle. En mai, la Fête annuelle du Club Taurin était organisée les 30 et 31 mai ; au cours de ce week-end ensoleillé, était au programme : 1 course de Tau en nocturne le vendredi et 1 course de Vaches Cocardières le samedi après-midi. Les spectateurs qui s'étaient déplacés ont pu constater la valeur du bétail fourni par les manadiers, toujours ravis de venir dans nos belles arènes. Malgré la qualité de ces courses, il est fort dommage que le public ne soit pas plus nombreux à venir soutenir nos traditions. La soirée s'est conclue avec une belle encierro menée par la Manade Labourayre qui a suscité beaucoup d'enthousiasme de la part du public venu en nombre. En novembre, une Expo-Ventes de chevaux a été organisée pour la première fois dans les Arènes et sur le Boulodrome. C'est avec pas moins d'une quarantaine de chevaux de race Camargue et Espagnole essentiellement, que des démonstrations à cheval se sont ensuite déroulées dans les Arènes tout au fil de la journée où le public avait répondu présent. Le Club Taurin a réussi cette première puisque tous les éleveurs présents ont été enchantés de l'accueil qui leur a été réservé et souhaitent pour certains, déjà prendre leur ticket pour 2015.

La saison 2014 du CTM s'est achevée par son traditionnel Repas « Moules-Frites » qui s'est déroulé

le dimanche 16 Novembre à la Salle des Fêtes de Milhaud où pas moins de 320 convives se sont rendus pour déguster ce repas d'une excellente qualité et apprécié de tous. Un grand MERCI à YVES, notre « cuistot attitré », qui nous régale chaque année. Le Club Taurin a participé également au Téléthon en vendant leur traditionnelle « Rose ». Le CTM tient à remercier vivement la Municipalité pour son aide, Lou Festaïre qui est toujours là pour donner un coup de main, les adhérents, les sponsors et toutes les personnes qui participent par leur présence au bon maintien de nos Traditions. C'est avec VOUS TOUS que nos traditions pourront perdurer ! **Le club taurin milhautois vous donne désormais rendez-vous le samedi 17 janvier 2015 à 19h00 au centre socio culturel pour son assemblée générale.** FACEBOOK : Clubtaurin Milhautois – ctmilhautois@gmail.com



© Club Taurin

Danse

L'association Carpe Diem

Présente sur Milhaud depuis 2004, l'association propose des ateliers de danse divers et variés, allant du classique au Hip-Hop en passant par la Salsa. Sans oublier notre tout nouveau cours de Bacchatta le vendredi de 20h30 à 21h30 au centre socio-culturel. Nous proposons des chorégraphies accessibles à tous, des musiques dyna-

miques et motivantes pour une ambiance conviviale, de la bonne humeur et un moment de détente. Pour ravir les yeux des petits et des grands ces chorégraphies seront mises en scène le 13 juin à la salle des fêtes. L'association propose aussi des stages informatiques une fois par mois le samedi matin. Pour nous connaître mieux

ou pour toutes demandes de renseignement vous pouvez aller sur notre page Facebook : association Carpe Diem milhaud ou nous envoyer un mail à l'adresse suivante : association.carpe-diem@laposte.net

Et n'oubliez pas, **Carpe Diem !!!**

Enfance

Amicale des assistantes maternelles Milhaudoises



« L'AMICALE DES ASSISTANTES MATERNELLES MILHAUDOISES organise des activités manuelles avec vos petits, qui se font individuellement aux domiciles des assistantes afin de respecter le rythme et les envies des petits. Pour rompre l'isolement et de permettre aux enfants de se socialiser nos assistantes maternelles se retrouvent quotidiennement entre collègues" agréées" et organisent des sorties dans divers parcs ou lieux adaptés aux enfants (parc ouistiti, jardins d'enfants, etc...). Enfin, elles se rendent au RAM (Relais d'Assistants Maternelles) de St Césaire, où des professionnelles de la petite enfance les accueillent dans des locaux adaptés aux enfants et organisent diverses activités ludiques et créatives (activités manuelles, contes, chants, sorties à la ferme école, etc...) »

Association

L'association de l'union des résidents de Milhaud



L'association de l'union des résidents de Milhaud créée pour la défense des intérêts des milhaudois et l'amélioration de leur cadre de vie contribue aujourd'hui en partenariat avec la municipalité à la réussite de demandes avancées par les adhérents. Conscient des difficultés financières en ce début de mandat nous ne proposons

aux élus que des solutions concertées et à budgets raisonnables. Souhaitons que les années à venir permettent des réalisations plus importantes en matière de sécurité, équipements et cadre de vie satisfaisant les milhaudois. L'URM organisera en 2015 pour ses adhérents des visites gratuites comme Paloma, Midi-Libre,

le centre de tri des déchets et le chantier OCVIA. Nous vous invitons à nous rejoindre et à consulter notre site internet www.union-residents-milhaud ou notre page Facebook. **Contact :** P.Jentet, 2 rue Paul Verlaine, 06 62 07 83 95 ou 04 66 74 24 82.

Information

Milhaud solidaire et citoyenne

Cette longue période de pluies et de catastrophes survenues dans la région nous rappelle que



Milhaud est vulnérable aux inondations. On a toujours le souvenir des années 1988, 2005 et 2007. Le Plan de Protection contre le Risque Inondations (PPRI) a été adopté cette année par la préfecture ; il est désormais applicable. Chacun doit se protéger par ses propres moyens. L'association Milhaud Solidaire et Citoyenne vous engage à prendre contact avec votre assureur pour qu'il vous explique quels travaux vous devez

réaliser et quelles protections vous devez mettre en place pour accéder aux conditions de votre assurance si votre résidence est dans une des zones sensibles de Milhaud. Désormais, être assuré contre les inondations ne suffit pas forcément pour être remboursé des dégâts subis. Renseignez-vous. Milhaud Solidaire et Citoyenne vous souhaite une bonne année 2015.

Théâtre de prévention

Alcool Assistance

En 2015, Alcool Assistance souhaite rendre plus ludique et attractive l'action de prévention sur la problématique alcool, surtout auprès des adolescents.

Le 12 mars, l'association proposera un spectacle vivant et dynamique avec la troupe *Désidérata* dans la pièce «Les copains d'abord» au contenu volontairement provocateur sur la consommation excessive d'alcool avec ses finalités, les acteurs feront réagir le public sur cette addiction pour qu'il propose des solutions réalistes.

Le lycée accueillera le spectacle à 13h30 pour les classes de 2nde et ST2S, à 18h30 une seconde représentation accueillera les milhaudois.

Alcool Assistance : pour trouver écoute, information et soutien face à l'alcool, tous les mercredis de 18h à 20h, rue Porte de France.

Contact :
Nicole Plénat 06 14 48 65 55.



Chant

Association « En chantant »

Toujours fidèle à ses répétitions du jeudi après-midi le groupe « en chantant » continue à se produire dans les maisons de retraite et participe toujours à diverses manifestations comme le téléthon, rétina, la kermesse etc...

Actuellement, les voix d'hommes seraient les bienvenues ; nous invitons les personnes intéressées à venir nous écouter lors d'une répétition (jeudi de 14h à 16h au centre socio-culturel).

Vous pourrez également obtenir des renseignements en contactant le **04 66 74 27 09**.



Intergénération

Association Milhaudoise Intergénérationnelle



L'Association réunit des personnes bénévoles et dynamiques, désirant promouvoir et renforcer le lien intergénérationnel entre les habitants de la commune. Cela permet, en outre, de tisser des liens entre les générations, de mieux se connaître.

En tant que bénévoles, nous sommes à votre écoute tout au long de l'année.

Venez à notre rencontre, ou contactez-nous au **06 34 56 27 89** ou par mail :

ami.milhaud@gmail.fr

L'association a organisé différentes activités (cuisine créative, conte...), manifestations, rencontres entre les enfants et les résidents de la maison de retraite, commémoration du 11 novembre. Le programme est disponible sur le blog de l'association

<http://ami30540.centerblog.net>

Les personnes, désirant apporter leurs idées, leur savoir-faire, et leur bonne volonté, peuvent rejoindre l'association à tout moment de l'année.

Naissances

MUTAEV Denis -10 Août 2014
NOUR Youssef - 17 Août 2014
TRICOIT Océane - 1 Septembre 2014
RZONCA Alexis, Serge, David - 12 Septembre 2014
MOLINA Alexia, Maëva - 12 Septembre 2014
YALAOUI Maëlys, Laëtitia, Virginie - 14 Septembre 2014
BARASSIN Hind - 28 Septembre 2014
ABDALLAH MOUHADJY Tanisha, Moihédja - 5 Octobre 2014
BESSER Lucie, Maria - 6 Octobre 2014
EYNAUD SCHMITT Marck, Alain, Thierry - 18 Octobre 2014
MARTIN VARGAS Vycenté, Antoine, Gérard - 1 Novembre 2014
LAMALMI Imran - 3 Novembre 2014
FAYOLLE BOTTIN Lilas - 4 Novembre 2014
LAMBERT Maïlan - 7 Novembre 2014
BATTISTEL Livio - 14 Novembre 2014
MAZET Maëline, Annie, Geneviève, Yona - 19 Novembre 2014
TAYOUL Noam - 20 Novembre 2014
CAVALIER Jade, Eléna - 2 Décembre 2014
MARCHAL Angel - 3 Décembre 2014
FIAT Lésia - 6 Décembre 2014
RIEUTORD Lilou, Marine, Manon - 6 Décembre 2014
ETTALBI Chaïne - 7 Décembre 2014
LAATIOU Djabril - 9 Décembre 2014
GHITI Christopher, Pierre, François - 12 Décembre 2014

Mariages

ALVES-DE-PINHO Nicolas, José et GONZALES Angéla le 9 Août 2014
LAGOUTTE Nicolas, Jean-Paul et FERNANDEZ Aurore, Marina le 30 Août 2014
DURAND Simon, Pierre et GILIBERT Vanina le 30 Août 2014
GUILLET Kevin, Romain et MIMMO Elodie le 4 Novembre 2014
BOMBARD Gaël, Daniel et ALVES Isabelle, Patricia le 29 Novembre 2014
AVELLANEDA Jean-Michel et FERNANDEZ Annie, Suzanne le 6 Décembre 2014
DELGADO Raphaël, René, Gabriel et N'DRI Adjoua, Alice le 6 Décembre 2014

Décès

NOGALES Bienvenu le 7 Juin 2014
BOUSCHET Josette, Marie née SOURIBE le 3 Août 2014
TOSELLO Annie, Josiane née GAUZARGUES le 10 Août 2014
AIGOUY Ginette, Renée née SEGUIN le 13 Août 2014
GENEYS Paul, Henri, Felix le 14 Août 2014
CHAUDANSON Paul, Henri le 18 Août 2014
BARRAL Franc, Joseph le 21 Août 2014
ARMAND Renée, Marguerite le 22 Août 2014
BERTHAUD Guy, Maurice, René le 26 Août 2014
FERRIER Robert le 30 Août 2014
PARRENO Simona née FRAILE le 2 Septembre 2014
BORNE Renée, Louise, Augustine née CHALVIDAN le 7 Septembre 2014
GUERILLON René, Albert, Léopold le 22 Septembre 2014
MAILLARD Marie née ROCHE le 8 Octobre 2014
REMY Nicole, Odette née CAULET le 13 Octobre 2014
SPORTES Marie-Rose née BOUAZIZ le 18 Octobre 2014
DUBLED Simone, Eva née GIRAN le 30 Octobre 2014
GELY Françoise, Nicole née DELEUZE le 4 Novembre 2014
GUIN Aline née le 4 Novembre 2014
CAILOTTO Dominique, Roger, François le 4 Novembre 2014
BOUSQUET Elie, Louis le 17 Novembre 2014
SALBAT Charles le 22 Novembre 2014
CHARMASSON Geneviève née CHANTE le 24 Novembre 2014



Le **don** au
centre communal d'action sociale
la **solidarité locale** en action...

Le **centre communal d'action sociale (CCAS)**, présidé de plein droit par le maire de la commune et dirigé par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de représentants des associations, est l'institution de l'action sociale locale par excellence.

Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles ou défavorisés : aide et services aux personnes âgées, aide aux personnes handicapées,

aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions...

« 66 % de votre don au CCAS est déductible d'impôt »

Le CCAS est le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut réellement s'exercer, de façon pérenne.



www.unccas.org

Envoyez votre don au CCAS de votre commune ou à la mairie (chèques libellés à l'ordre du Trésor public).